

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REINSCRIPTION (Maternelle)

Date limite de réinscription des classes de la Maternelle et du Primaire : Le mardi 30 juin 2026

(Passé ce délai, la présente demande sera traitée en fonction des places disponibles.)

1- Informations sur l'enfant

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Niveau de scolarité actuel : ☐ Petite section ☐ Moyenne section ☐ Initiation

2- Informations sur le père

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____
N° CIN : _____ E-mail : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Adresse actuelle : _____
Tél. professionnel : _____ Profession : _____
Secteur d'activité : ☐ Activités financières et d'assurance ☐ Enseignement ☐ Activités immobilières
☐ Commerce ☐ Agriculture/Pêche ☐ Bâtiment ☐ Restauration et hébergement ☐ Industrie
☐ Santé et action sociale ☐ Administration publique ☐ Autre : _____
Adresse professionnelle : _____

3- Informations sur la mère

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____
N° CIN : _____ E-mail : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Adresse actuelle : _____
Tél. professionnel : _____ Profession : _____
Secteur d'activité : ☐ Activités financières et d'assurance ☐ Enseignement ☐ Activités immobilières
☐ Commerce ☐ Agriculture/Pêche ☐ Bâtiment ☐ Restauration et hébergement ☐ Industrie
☐ Santé et action sociale ☐ Administration publique ☐ Autre : _____
Adresse professionnelle : _____

4- Site web : Compte familial sur l'espace parent

Login (nom de famille) : _____ Mot de passe (pour tous les enfants) : _____

5- En cas d'urgence

La personne que l'établissement peut contacter dans le cas où ni le père ni la mère ne sont joignables :
Nom et prénom : _____ Tél. portable : _____

6- Important

1. L'Administration se réserve le droit d'évaluer chaque demande d'inscription.
 2. Les frais de scolarité sont dus à la fin de chaque mois que l'enseignement soit dispensé en présentiel ou à distance. Pour tout retard de paiement, l'Institution se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour le recouvrement des sommes dues. En cas de désistement de votre part, les frais ne sont pas remboursables.
 3. Les réductions (de la fratrie et du paiement annuel) ne sont pas cumulables et ne sont applicables que si les mensualités sont réglées dans les délais impartis.
 4. Tous les aspects de la vie scolaire et parascolaire sont photographiés et/ou filmés. En tant que parent/tuteur j'autorise l'Institution à filmer et/ou photographier mon/mes enfant(s) et à publier ces photos et/ou vidéos sur le site internet de l'établissement ainsi que sur tout autre support de communication de l'école.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et l'approuve. (www.alhanane1.com)

Inezgane le : ____ / ____ / ____

Signature : _____
Lu et approuvé

7- Réservé à l'administration

Autorisation de règlement pour l'année scolaire 2026 - 2027 :

Signature : _____

Date de l'inscription effective : ____ / ____ / ____